

MINISTÈRE DES POSTES,
DES TELECOMMUNICATIONS
ET DE L'ECONOMIE NUMERIQUE



REPUBLIQUE DU CONGO
Unité - Travail - Progrès

FONDS POUR L'ACCES
ET LE SERVICE UNIVERSELS
DES COMMUNICATIONS
ELECTRONIQUES

COMITE DU FONDS

**Procès-verbal
de la réunion extraordinaire du Comité du fonds pour l'accès
et le service universel des communications électroniques
du 5 juin 2020 à Brazzaville**

-----000-----

L'an deux mil vingt et le 5 juin à 11H 45 s'est tenu à Brazzaville, au siège de l'agence de régulation des postes et des communications électroniques (ARPCE), la réunion extraordinaire du Comité du fonds pour l'accès et le service universel (FASU-CE) sur convocation de son Président, Monsieur Léon Juste IBOMBO, Ministre des postes, des télécommunications et de l'économie numérique.

Etaient présents : voir liste en annexe

Ouverture des travaux :

Dans son mot d'ouverture des travaux, le Président du comité du fonds a commencé par remercier les administrateurs présents et a procédé à la vérification des mandats. Toutes les entités membres du Comité du fonds étant représentées, au regard de la liste de présence. Par conséquent, le Comité peut valablement siéger, a déclaré le Président du Comité.

Ensuite, il a été procédé à l'adoption de l'ordre du jour présenté tel qu'il suit :

Ordre du jour

- 1- Vérification des mandats,**
- 2- Réaménagement du budget,**
- 3- Divers.**

L'ordre du jour étant adopté les travaux ont pu débiter.

Déroulement des travaux :

Dès l'entame de cette session extraordinaire du comité du fonds, le Président du comité du fonds a immédiatement donné la parole au Directeur Général de l'ARPCE, ordonnateur principal de l'organe de gestion, qui a présenté l'objet de la tenue de cette session extraordinaire.

Le Directeur Général a précisé à cette occasion que si le comité a été convoqué en session extraordinaire, c'est parce qu'il a été personnellement saisi par la Primature pour le financement de la connectivité à internet dans le cadre du télétravail mis en place au sein du gouvernement en cette période de pandémie de la covid 19. A cet effet, il a sollicité l'appui du Fonds pour l'accès et le service universel des communications électroniques afin d'accompagner le gouvernement et défendre l'image du pays, dans la mesure où les mesures barrières nécessitent de plus en plus souvent le recours aux visioconférences au sein du gouvernement.

Avant que le Directeur Général ne procède à la présentation du budget révisé préparé par l'organe de gestion et qui prend en compte la demande gouvernementale, le Président du comité du fonds s'adressant aux membres du comité du fonds a souligné « que le devoir nous appelle à répondre toujours présent en accompagnant le gouvernement afin de rendre disponible la connectivité sur toute l'étendue du territoire national » et plus particulièrement, en ces temps de covid

19, de fournir le haut débit au Chef de l'Etat et au gouvernement et promouvoir ainsi le respect des mesures barrières préconisées dans la lutte contre la covid 19.

Reprenant la parole, le Directeur Général a invité les membres du comité du fonds à examiner le budget tout en leur indiquant que la connectivité accordée le sera de juin à décembre 2020 et pour un montant de 15 millions par mois, soit au total 105 millions, ce qui constitue la meilleure offre sur le marché pour le meilleur débit. En outre, il a précisé que les zones blanches ne seront pas amputées, mais simplement certaines zones seront en 2G au lieu de 3G, ce qui réduit les coûts de 24 millions, passant de 930 millions à 906 millions. Pour ce qui est du point 1.1.3 de frais de transport et de logistique dans la mesure où les actions ne seront menées qu'à compter de juin, le budget a été réduit de 20 millions, passant de 137 millions à 117 millions. Pour ce qui concerne la connectivité des écoles, elle a été imputée de telle sorte que l'accent soit mis, dans un premier temps, sur les principaux lycées au niveau des villes de Dolisie et de Pointe-Noire, ce qui réduit le budget de 420 millions à 370 millions, soit 50 millions de diminution. Quant à la formation, compte tenu du temps déjà écoulé et des impondérables liés au covid 19, le budget a été réduit de 29 millions passant de 60 millions à 31 millions.

En somme, une nouvelle ligne 6 de 105 millions a été créée pour le financement de la connectivité des Ministères. Terminant ainsi sa présentation du budget réaménagé, le Directeur Général a tenu à souligner que ces réaménagements ne vont pas impacter énormément sur les différents axes clés des projets à réaliser pour cette année tel qu'adopté lors de notre session ordinaire du comité.

Reprenant la police des débats, le Président du comité a donné la parole aux membres du comité.

Après échange fructueux les membres du comité du fonds ont insisté sur le caractère exceptionnel de cet appui qui ne doit pas faire oublier l'objet principal du fonds pour l'accès et le service universels.

Reprenant la parole le Directeur Général a précisé qu'il s'agit d'un appui ponctuel, compte tenu du contexte actuel, de juin à décembre 2020.

Le Président, tout en jugeant pertinentes les interventions des membres du comité, a appelé à la contribution de tous, comme il est fait sous d'autres cieux et par diverses entités, tant publiques que privées qui n'ont pas pour objet ce type de soutien. Il s'agit juste, en l'occurrence de reformuler l'intitulé de la ligne allouée afin qu'elle soit conforme à la loi.

Prenant acte de toutes ces interventions, le Directeur Général a tenu à préciser que l'un des objectifs du fonds est de promouvoir la connectivité non pas seulement dans les zones rurales mais également en ville, d'où la possibilité pour le fonds d'appuyer le gouvernement de manière ponctuelle.

En clôturant les débats, le Président a souligné que nous vivons une période exceptionnelle et qu'aider les membres du gouvernement à pouvoir bénéficier de la connectivité c'est ce que signifie s'arrimer au développement de l'économie numérique, tel que le préconise le Chef de l'Etat dans sa vision.

A l'issue de ces échanges, et après réaménagement, le budget du fonds a été adopté à l'unanimité.

Divers :

Le directeur général de l'ARPCE, secrétaire du comité du fonds, a porté à l'attention des membres du comité du fonds qu'à la suite d'un appel d'offre pour la connectivité des écoles, deux sociétés à licence ouverte, ont été approchées il s'agit de GVA et RURA, mais seule la dernière a soumissionné et a été sélectionnée.

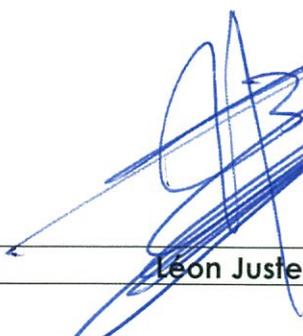
Le dossier sera soumis aux membres du comité du fonds, afin que dans un second temps le Ministre, délivre une licence de service universel d'une année. La durée d'une année étant privilégiée pour permettre à d'autres entreprises de candidater ultérieurement.

Clôture des travaux :

Dans son mot de clôture, le Ministre des postes, des télécommunications et de l'économie, Président du Comité du fonds a pris acte du choix de la société RURA.

Plus rien n'étant, le Président du Comité a levé la séance à 12h50.

Fait à Brazzaville, le 5 juin 2020

Le Président du Comité du fonds	Le Secrétaire du Comité du fonds
  Le Président	  Le Secrétaire
Leon Juste IBOMBO	Louis-Marc SAKALA